

GROUPE DE TRAVAIL DE DEMOGRAPHIE AFRICAINE
IDP , INED , INSEE , MICOOP , ORSTOM .

RECENSEMENTS AFRICAINS

DOCUMENTS D'INFORMATION

37

MIGRATIONS INTERNATIONALES (suite)



Paris Fevrier 1981

PRESENTATION

La Synthèse des Recensements Africains est un projet du Groupe parisien de Démographie Africaine (IDP, INED, INSEE, MICOOP, ORSTOM) réalisé en liaison avec le RIPS (Accra - Ghana). Son programme comporte la publication de Monographies Méthodologiques sur les derniers recensements, sous forme séparée et provisoire d'abord, regroupées dans leur version définitive ensuite. La synthèse proprement dite de ces monographies doit intervenir dans un second temps.

Parallèlement à cet effort, divers Documents d'Information sont également diffusés sur les sujets susceptibles d'intéresser les responsables de recensements.

Les deux séries de documents sont publiées sans périodicité régulière; leur diffusion est restreinte. Pour toute correspondance à leur sujet, s'adresser à :

Robert BLANC
I.N.E.D.
27, rue du Commandeur
75675 PARIS CEDEX 14
Tel. 320-13-45

PUBLICATIONS DEJA PARUES

Monographies Méthodologiques

- | | |
|--------------------------------|-------------------|
| 1 - Mauritanie | I - Cap-Vert 1980 |
| 2 - Haute-Volta | II - Kenya 1979 |
| 3 - Tunisie | |
| 4 - Algérie | |
| 5 - Somalie | |
| 6 - Congo | |
| 7 - Côte d'Ivoire | |
| 8 - Ghana | |
| 9 - Sénégal | |
| 10 - Gambie | |
| 11 - Libye | |
| 12 - Soudan | |
| 13 - Niger | |
| 14 - Mali | |
| 15 - Togo | |
| 16 - Liberia | |
| 17 - Cameroun | |
| 18 - Bénin | |
| 19 - Swaziland (à paraître) | |
| 20 - Malawi (à paraître) | |
| 21 - Gabon | |
| 22 - Guinée-Bissau | |
| 23 - Maroc | |
| 24 - Sierra Leone | |
| 25 - Madagascar | |
| 26 - Mayotte | |
| 27 - République Centrafricaine | |
| 28 - Burundi | |
| 29 - Egypte | |
| 30 - Maurice | |

PUBLICATIONS DEJA PARUES

Documents d'Information

- 1 - Estimations indirectes de fécondité et de mortalité.
- 2 - Estimations indirectes de migrations internationales.
- 3 - Estimations de population de fait et démographie de la population non résidente.
- 4 - Le besoin d'un système d'état-civil.
- 5 - Méthodes indirectes d'estimation des migrations internationales (suite du Document d'Information N° 2).
- 6 - Enquête par sondage et recensement.
- 7 - Les migrations internationales dans le recensement de la Haute-Volta.
- 8 - Le dénombrement des nomades.
- 9 - Introduction à la synthèse des recensements africains.
- 10 - Ce que pensent les recensés d'un recensement.
- 11 - Activité économique et statut de l'emploi.
- 12 - Nombres et noms dans les recensements.
- 13 - Introduction à la synthèse des recensements africains (suite).
- 14 - Sur le lien de parenté avec le chef de ménage.
- 15 - Synthèse de recensements (Pacifique Sud).
- 16 - Etudes longitudinales et taux de réponse.
- 17 - Recensements et migrations internes.
- 18 - Echantillons renouvelés à la place de recensements.
- 19 - Croissance urbaine dans les pays en développement.
- 20 - Bilan du programme.
- 21 - La fécondité diminue-t-elle dans les pays en développement ?
- 22 - Urbanisation dans les pays arabes.
- 23 - Questions sur la fécondité et la mortalité infantiles.
- 24 - Approche du monde nomade afghan.
- 25 - Les recensements de 1980.
- 26 - L'évaluation du recensement du Maroc de 1971.
- 27 - Migrations internationales (suite).
- 28 - Le recensement et la politique.
- 29 - Cartographie.
- 30 - Enquête mondiale sur la fécondité (problèmes de collecte).
- 31 - Evaluation d'un recensement (France et Gambie).
- 32 - Migrations : Réunion de l'Enquête Mondiale Fécondité, Enquête CESAP.
- 33 - Deuxième bilan du programme.
- 34 - Contrôle, correction, ajustement : fondements et limites.
- 35 - Les fichiers informatisés.
- 36 - Les recensements britanniques vus par un sociologue.
- 37 - Migrations internationales (suite). (présent fascicule)

PRESENTATION

Nous donnons ci-après communication d'une circulaire diffusée récemment par "le Groupe de Travail sur les Méthodes d'Etude des Migrations Internationales", mis sur pied en 1978 par l'UIESP (Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population). Cette circulaire a pour but de recommander la présentation, parmi les résultats des prochains recensements de la population, de tableaux relatifs à la population née à l'étranger (sexe, âge et pays de naissance; sexe, âge, pays de naissance et période d'arrivée; cinq ans et plus par sexe, âge et résidence antérieure); de tels tableaux sont en effet de nature à faciliter l'étude des migrations internationales, en particulier de l'émigration.

Nous avons pensé utile d'assurer une diffusion supplémentaire à cette circulaire, apparemment rédigée en anglais seulement, en lui consacrant le présent "*Document d'Information*".

Rappelons enfin que plusieurs "*Documents d'Information*" ont déjà traité des migrations internationales :

- N° 2. Novembre 1978. Méthodes indirectes d'estimation des Migrations Internationales : il s'agit en fait de la première réunion du Groupe de Travail sur les Méthodes d'Etude des Migrations Internationales, qui s'est tenue à Helsinki, du 2 au 4 Septembre 1978 (par Nadine LEGENDRE).

- N° 5. Mars 1979. Méthodes indirectes d'estimation des migrations internationales (suite) : y sont reproduits le rapport de la réunion d'Helsinki, ainsi que le modèle de tableaux préconisés par le CELADE (Santiago - Chili) pour les pays d'immigration.

- N° 7. Mars 1979. Les migrations internationales dans le recensement de la Haute-Volta (par Nadine LEGENDRE).

- N° 27. Mai 1980. Migrations internationales (suite) : y sont présentées deux méthodes indirectes d'estimation des migrations internationales avec application à la Haute-Volta (par Jacques VAUGELADE et Linda DEMERS).

- N° 32. Octobre 1980. Migrations : Réunion de l'Enquête Mondiale Fécondité - Enquête de la CESAP : ce numéro n'est pas consacré aux migrations internationales, mais les migrations y sont abordées d'abord sur un plan général (Enquête Mondiale Fécondité), puis sous l'angle d'une approche internationale des migrations internes (Enquête CESAP).

Union Internationale pour l'Etude
Scientifique de la Population
5, rue Forgeur - 4000 Liège - Belgique
Tel. 32-58-15 - Cable : Popunion Liège

UTILISATION DES RESULTATS DES RECENSEMENTS
DE POPULATION POUR LA CENTRALISATION DE
DONNEES SUR LES MIGRATIONS INTERNATIONALES

Recommandations du Groupe de Travail
de l'UIESP sur les Méthodes d'Etude
des Migrations Internationales*

Historique

En 1978, le Conseil de l'Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population (UIESP) a constitué un groupe de travail pour étudier les dispositions susceptibles d'être prises afin de permettre d'améliorer les données nécessaires aux études sur la migration internationale. Comme de nombreuses personnes ou organisations l'avaient précédemment fait, le Conseil a observé que les données sur la migration internationale sont lacunaires et de qualité douteuse en maints endroits. Ainsi, les études scientifiques sur cette composante d'importance croissante du changement démographique, social et économique, sont sérieusement limitées par l'absence de base de données valables.

* Papier préparé au nom du Groupe de Travail par Samuel BAUM.

Le groupe de travail a reconnu que l'une des déficiences majeures des données de base existantes sur la migration internationale était le défaut d'information adéquate sur l'émigration. Cette déficience est un obstacle capital dans l'étude des tendances démographiques dans de nombreux pays, en particulier dans les pays en développement. Le groupe de travail a donc décidé de mettre l'accent sur deux principales actions : a) promouvoir entre les pays un échange d'information sur la population née à l'étranger et b) explorer les possibilités d'utiliser l'information recueillie dans les recensements de population et les enquêtes pour estimer les effectifs et les caractéristiques (sexe et âge) des émigrants. Cette note a trait seulement au point a).

Echange d'information sur le pays de naissance

Une information sur le "lieu de naissance" a été recueillie depuis longtemps à l'occasion des recensements de population. Une telle information a été longtemps utilisée pour fournir une base de données pour l'étude de la migration interne et de l'immigration, mais son utilité potentielle pour fournir des données sur l'émigration n'a pas été pleinement exploitée. Le groupe de travail a par conséquent recommandé que les bureaux nationaux de statistiques et de recensements de population prennent des dispositions permettant aux données correspondant à un pays de naissance donné, recueillies dans les recensements de population des autres pays, d'être regroupées afin de fournir des estimations de l'émigration. La possibilité d'utiliser les données sur le "lieu de naissance" provenant de recensements de population pour effectuer des estimations de l'émigration est attestée par la réussite du projet IMILA lancé par le Centre latino-américain de démographie (CELADE) pour exploiter l'information recueillie lors de la campagne 1970 de recensements de la population. Un programme pour étendre les efforts des pionniers du CELADE à une échelle mondiale est en train d'être lancé par le Bureau de Statistique des Nations Unies au titre de ses efforts de coopération pour l'amélioration des nouvelles recommandations sur les statistiques de migration internationale qui ont été adoptées par la Commission de Statistique en 1976.

Les actions suivantes, recommandées par le groupe de travail de l'UIESP, ont comme but essentiel de promouvoir le développement de la coopération internationale afin de constituer une base de données pour l'estimation et l'analyse de la migration internationale.

Opérations recommandées

Tabulations de recensement

1. Tous les pays sont priés d'inclure la question "lieu de naissance" dans leurs recensements de population.

2. Tous les pays réalisant des recensements de population devraient fournir des tableaux donnant la population née à l'étranger classée par sexe, âge et pays de naissance (par exemple, tableau 1).

3. La codification du pays de naissance de la population née à l'étranger devrait être à même de permettre l'identification de tous les pays de naissance représentés dans une population donnée.

4. Les pays sont priés d'inclure une question sur "l'année ou la période d'immigration" dans leurs recensements de population. Une telle question permet de préciser l'estimation de l'émigration et de l'immigration et donne une bien meilleure compréhension de la migration internationale, de ses causes et de ses conséquences. Un exemple de tableau classé utilisant l'information recueillie sur la base de cette question est fourni par le tableau 2.

5. Les pays qui n'incluent pas une question sur "l'année ou la période de l'immigration", retiennent par contre souvent une question sur "le lieu de résidence 5 ans (ou 10 ans, etc.) avant" dans leurs recensements de population. Les pays qui incluent cette dernière question sont priés de produire des tableaux sur la population née à l'étranger utilisant cette information, dans le genre par exemple du tableau 3.

6. Les pays sont priés de fournir les tableaux recommandés ci-dessus avec une classification détaillée des pays comme il est indiqué en 3. et de les transmettre au Bureau de Statistique des Nations Unies, lequel, à son tour, agrégera ces données par pays de naissance et diffusera les résultats aux pays d'émigration aussi rapidement que possible.

(Le groupe de travail a été informé que ses demandes pour quelques tabulations sur la population née à l'étranger seront incluses comme partie du "Questionnaire de recensement de population" qui doit être adressé à la fin de cette année (1980) par le Bureau de Statistique des Nations Unies, en liaison avec l'Annuaire Démographique).

Bandes informatiques spéciales

Le groupe de travail a reconnu qu'en plus des tabulations de base recommandées ci-dessus, les recensements de population pouvaient également être utilisés pour fournir une base de données pour étudier de manière plus étendue les aspects sociaux et économiques de la migration internationale. Etant donné toutefois la variété de besoins et de circonstances ainsi que le grand nombre de tabulations possibles, aucun tableau spécifique n'est recommandé. Au lieu de cela,

7. Les bureaux nationaux de statistiques sont encouragés à produire une bande informatique spéciale contenant les données individuelles, et, le cas échéant, les données de ménage correspondantes, de toutes les personnes vivant dans des ménages comportant une ou plusieurs personnes nées à l'étranger. On espère que de telles bandes seront utilisées seulement dans le bureau qui les a produites, avec des exceptions selon les politiques des bureaux respectifs.

Une telle bande devrait faciliter la production de tableaux spéciaux pour étudier la migration internationale sous tous ses aspects. Elle serait utile pour des études sur les immigrants conduites dans un pays donné, pour des études sur les émigrants dans d'autres pays et pour la production de tableaux standardisés comme le sont, ou peuvent l'être, dans le futur, ceux recommandés par les Nations Unies. L'inclusion des personnes non nées à l'étranger, vivant dans des ménages comportant des personnes nées à l'étranger, ne devrait pas alourdir indûment le volume des données et faciliterait en particulier les études sur l'assimilation.

Autres considérations

Le groupe de travail a reconnu qu'il ne serait pas réaliste d'espérer que tous les pays du monde produisent des tableaux détaillés sur la population née à l'étranger. Néanmoins, le groupe encourage la production de ces tableaux dans tous les cas; il est évident que les cas les plus importants sont les pays comportant une catégorie substantielle de population née à l'étranger. De même, bien qu'il ne soit guère réaliste d'espérer obtenir dans tous les cas l'identification de chaque pays de naissance, la donnée sera de grande valeur pour les études de migration

internationale, en particulier pour les pays de faible population. Par conséquent, le groupe de travail renouvelle ses recommandations et encourage une telle identification dans chaque pays. De plus, le groupe de travail souligne que sa recommandation ne signifie pas que les tableaux en question doivent être publiés.

Le programme du bureau de statistique des Nations Unies sur les statistiques de migration internationale sera examiné par la Commission Statistique à la 21ème session qui doit se tenir en Janvier 1981. Suivant ce programme, le bureau de statistique devrait entreprendre la collecte des statistiques sur la population née à l'étranger obtenues lors de la campagne 1980 de recensements de la population et servir de centre pour le rassemblement et l'échange de données parmi les pays, les commissions régionales et les autres usagers. Bien que les actions recommandées par le Groupe de Travail de l'UIESP se soient développées indépendamment, elles sont essentiellement cohérentes avec les principaux points du projet de programme des Nations Unies.

Tableau 1 - Population née à l'étranger par sexe, âge et pays de naissance

Pays de naissance et groupes d'âge	Deux sexes	Masculin	Féminin
Afrique			
Pays A			
Tous âges			
0-14 ans			
0-4 ans			
5-9 "			
10-14 "			
15-44 ans			
15-19 ans			
20-24 "			
25-29 "			
30-34 "			
35-39 "			
40-44 "			
45-64 ans			
45-49 ans			
50-54 "			
55-59 "			
60-64 "			
65 ans et plus			
Age non déclaré			
Pays B			
(comme pour Pays A)			
....			
....			
....			
....			
Pays Z			
(comme pour Pays A)			
Pays non déclaré			
(comme pour Pays A)			
Amérique du Nord			
(comme pour Afrique)			
Amérique du Sud			
(comme pour Afrique)			
Asie			
(comme pour Afrique)			
Europe			
(comme pour Afrique)			
U.R.S.S.			
(comme pour Afrique)			
Continent non déclaré			
(comme pour Afrique)			

Tableau 2 - Population née à l'étranger par sexe, âge et pays de naissance
suivant la période d'arrivée

Sexe, pays de naissance et groupes d'âge	Période d'arrivée avant la date de l'enquête					
	Toutes périodes	Moins d'un an	1 à 4 ans	5 à 9 ans	10 ans et plus	Non déclaré
Deux sexes						
Afrique						
Pays A						
Tous âges						
0-14 ans						
0-4 ans						
5-9 "						
10-14 "						
15-44 ans						
15-19 ans						
20-24 "						
25-29 "						
30-34 "						
35-39 "						
40-44 "						
45-64 ans						
45-49 ans						
50-54 "						
55-59 "						
60-64 "						
65 ans et plus						
Age non déclaré						
Pays B						
(comme pour Pays A)						
....						
....						
....						
....						
Pays Z						
(comme pour Pays A)						
Pays non déclaré						Idem pour Sexe Masculin
(comme pour Pays A)						Idem pour Sexe Féminin
Amérique du Nord						
(comme pour Afrique)						
Amérique du Sud						
(comme pour Afrique)						
Asie						
(comme pour Afrique)						
Europe						
(comme pour Afrique)						
U.R.S.S.						
(comme pour Afrique)						
Continent non déclaré						
(comme pour Afrique)						

Tableau 3 - Population née à l'étranger âgée de 5 ans et plus, par sexe
âge et pays de naissance et suivant la région de résidence
5 ans avant la date du recensement

Pays de naissance sexe et âge	Résidence 5 ans avant la date du recensement				
	Total	Dans le pays de l'actuelle résidence	Dans le pays de naissance	Dans un autre pays	Non déclaré
Deux sexes					
Afrique					
Pays A					
Même disposition pour continent, pays, âge et sexe que Tableau 2					

